

## La TVA sur Internet

La direction des services fiscaux du Puy-de-Dôme vous rappelle qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, si votre chiffre d'affaires H.T. pour 2005 a dépassé 760 000 euros, vous devrez obligatoirement déclarer et payer votre TVA par voie électronique. Deux procédures existent :

- la **procédure EDI** qui suppose le recours à un prestataire extérieur (expert-comptable, prestataire informatique) ;
  - **Internet** : vous devrez dans ce cas vous munir au préalable d'un certificat électronique (gratuit si vous êtes entrepreneur individuel).
- Prenez vos dispositions dès maintenant ! Tous renseignements sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique Professionnels, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou encore par téléphone au **04 73 41 30 11**.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre expert-comptable.



pratique

## Energies : mieux les penser pour moins dépenser

Besoin d'un conseil, d'une information en matière d'énergie dans le cadre de votre profession ou d'un projet professionnel ? Contactez l'Aduhme !

L'Aduhme assure la mission Espace INFO ENERGIE "consommateurs non domestiques", à savoir les collectivités territoriales, les TPE, PME-PMI, le monde agricole..., pour le département du Puy-de-Dôme.

Ce service d'information et de conseil gratuit permet d'obtenir une information objective sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans les applications suivantes :

- bâtiments ;
- patrimoine non bâti et équipements ;

- aménagement d'espaces et de territoires ;
- déplacements et transports.

Nos conseillers techniques sont disponibles sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et peuvent répondre à toute autre sollicitation par téléphone.

L'Espace INFO ENERGIE est financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Conseil général du Puy-de-Dôme.

**En savoir plus :**  
**04 73 42 30 90 - eie@aduhme.org**

## Nouvelles règles pour l'économie d'énergie

Plusieurs lois et décrets parus imposent de nouvelles règles en matière de performance énergétique :

- l'amélioration de la performance des bâtiments neufs ou en rénovation (dépôts permis de construire après le 1<sup>er</sup> septembre 2006) d'au moins 15 % - Réglementation Thermique 2005 ;

- l'étude de faisabilité technico-économique de diverses solutions d'approvisionnement énergétique et, notamment, les énergies renouvelables, pour certaines constructions nouvelles - loi d'orientations de la politique énergétique ;
- un diagnostic de performance énergétique accompagné de

recommandations. A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006 pour les acheteurs en annexe de la promesse de vente et au 1<sup>er</sup> juillet 2007 pour les locataires en annexe du bail.

**En savoir plus :**  
**Gaëlle Outtier, 04 73 43 43 08**  
[g.outtier@clermont-fd.cci.fr](mailto:g.outtier@clermont-fd.cci.fr)

**"À la maison, c'est la Terre qui nous chauffe."**

En vous équipant d'un chauffage et/ou d'une climatisation géothermique :

- vous obtenez une énergie propre et renouvelable,
- vous réduisez votre facture annuelle de chauffage de 75 %,
- vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 40% pour votre installation principale,
- vos appareils à chauffage sont garantis jusqu'à 5 ans pour les géothermiques à circuit fermé.

**France Géothermie 63**  
Jean-Michel Peltissier - Concessionnaire exclusif  
Tél. 04 73 83 00 63 - Fax 04 73 83 98 64  
78, route de Saint-Bonnet - 63115 MEZEL  
[www.france-geothermie63.fr](http://www.france-geothermie63.fr)

**FRANCE GEOTHERMIE 63**

\* Qualité ISO 9001 - Qualité ISO 14001  
\* Inscription professionnelle n°03-02-0104 au plan de l'ordre des professionnels de l'appareillement en chauffage  
\* Entreprise certifiée ISO 9001 - ISO 14001 - ISO 45001

**PRÉVI AUDIT**  
Le Spécialiste Étude de vos Intérêts

**ANALYSE ET CONSEIL EN GESTION ET ORGANISATION DE PME/PMI ET TPE**

- ✓ Ingénierie financière
- ✓ Recherche de financement
- ✓ Construction d'une relation de partenariat avec les banques

*Gestion de production, de la logistique, des flux matières et de l'information,  
Adéquation besoins métiers et compétences  
Fiche de poste - Définition de fonction*

**Audit des contrats d'assurances de bien et de personnes  
Conformité et optimisation**

Parc technologique La Pardieu - BP 11  
63064 CLERMONT-Fd Cedex 1 - Tél. : 04 73 28 97 62  
*Pour en savoir plus : [www.previaudit.fr](http://www.previaudit.fr)*